
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 20 septembre 2024

Plus de trains en 2032 grâce à la modernisation de la ligne Nantes - Saint-Gilles-Croix-de-Vie/Pornic

Lancement des études préliminaires

Afin de permettre l'augmentation de l'offre de TER sur l'axe Nantes-Saint-Gilles-Croix-de-Vie/Pornic, des études cofinancées par l'Etat et la Région dans le cadre du Contrat de plan Etat-Région 2021-2027, et Nantes Métropole, démarreront à l'automne 2024. Réalisées sous maîtrise d'ouvrage de SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions, elles permettront de moderniser et d'adapter les infrastructures ferroviaires de cette ligne à une fréquence des trains plus élevée.

Le projet de modernisation de l'axe Nantes - Saint-Gilles-Croix-de-Vie / Pornic poursuit l'objectif de cadencer la ligne avec :

- **1 train par demi-heure dans les deux sens** sur le tronçon commun Nantes - Sainte-Pazanne ;
- **1 train par heure dans les deux sens** sur les branches Sainte-Pazanne vers Pornic et vers Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

Cela représente 15 allers-retours par jour sur chacune des branches, et 30 allers-retours sur la section commune entre Nantes et Sainte-Pazanne. L'accroissement des dessertes ferroviaires nécessite l'étude des aménagements suivants :

- **La régénération** des postes de signalisation des gares et haltes existantes de la ligne
- **La création de voies de croisement** pour permettre la circulation de davantage de trains (croisement, dépassement)
 - dans la halte existante de Saint-Hilaire-de-Chaléons (44), impliquant la création d'un deuxième quai en gare
 - à Soullans (85), impliquant la création d'une nouvelle halte
- **La création d'une voie de croisement au niveau de la nouvelle halte dans le secteur de l'aéroport de Nantes-Atlantique** sur la commune de Bouguenais (création de la halte étudiée dans le périmètre d'une autre étude lancée en 2023 par SNCF Gares & Connexions).
- **En option, l'étude de la création d'une nouvelle halte sur l'île de Nantes** au croisement avec la ligne 4 de ebusway, sur la commune de Nantes

Ce projet figure dans le volet Infrastructures de transport et mobilités du Contrat Plan signé par l'État et la Région des Pays de la Loire en juin 2024 et doté d'un milliard d'euros pour les mobilités, soit près de 40 % de plus que le précédent. Ce projet est l'un des maillons de la mise en œuvre du **Service express régional métropolitain (ou RER métropolitain)** de Nantes Saint-Nazaire, qui a été labellisé par l'État en juin dernier. Il s'agit de développer l'offre de transport multimodale dans les zones péri-urbaines, principalement les dessertes ferroviaires, les cars express, le covoiturage et les réseaux cyclables. Les objectifs de cette démarche sont de décarboner les transports et de simplifier

CONTACTS PRESSE

Elie Poupin (Région Pays de la Loire) elie.poupin@paysdelaloire.fr – 06 99 16 10 76

Agathe Hervo (Nantes Métropole) agathe.hervo@nantesmetropole.fr – 06 59 39 23 52

Préfecture de la région Pays de la Loire pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr – 02 40 41 20 91 / 92

le parcours des usagers (billettique, tarif), en articulation avec les politiques locales d'aménagement du territoire pour contenir le risque d'étalement urbain.

Le coût des études préliminaires s'élève à près de 2 M€ sous maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions dont une participation de 50 % de l'État, 40 % de la Région, et 10% de Nantes Métropole.

Calendrier prévisionnel de l'opération

- Études préliminaires : 2024-2025 puis études opérationnelles
- Début des travaux : 2030
- Mise en service à l'horizon 2032

Quels sont les principaux objets des études ?

- Étude de trafic permettant d'éclairer les projets de créations de haltes
- Anticipation des procédures administratives et environnementales
- Modernisation de la signalisation et préparatifs de mise en Commande Centralisée du Réseau (CCR)
- Diagnostic des 130 passages à niveaux (PN) de la ligne
- Création d'une nouvelle halte à Soullans (85) avec création d'une voie de croisement
- Aménagement de la halte existante de Saint-Hilaire-de-Chaléons (44) avec création d'une voie de croisement
- Création d'une voie de croisement au droit de la future halte de l'aéroport
- Faisabilité de la création d'une nouvelle halte à Nantes-Beaulieu au regard des résultats des études d'exploitation et des conséquences sur la régularité et le temps de parcours
- Diagnostic des 5 traversées de voies ferrées à niveau par le public, présentes dans les gares sur cette ligne (Rezé-Pont Rousseau / Bouaye / Sainte-Pazanne / Machecoul / Challans)

En parallèle, le projet de future halte ferroviaire de la zone aéroportuaire

Le projet de halte ferroviaire de SNCF Gares & Connexions destiné à la desserte de l'aéroport Nantes Atlantique et de la zone d'activité aéroportuaire, qui s'inscrit dans le cadre du Contrat d'avenir des Pays de la Loire, est également au stade des études préliminaires. Ces études portent sur la faisabilité et l'analyse de trois sites potentiels d'implantation de la halte.

L'un des enjeux de ce projet sera d'offrir une connexion avec le futur bus à haut niveau de service (BHNS) de Nantes Métropole, qui reliera la gare de Nantes à l'aéroport et la zone d'activité aéroportuaire et qui pourrait emprunter la voie métropolitaine entre le périphérique et la zone aéroportuaire. La sécurisation des liaisons en modes actifs (piétons, vélo) entre la future halte et la zone d'activité aéroportuaire représentent également un enjeu important de ce projet.

CONTACTS PRESSE

Elie Poupin (Région Pays de la Loire) elie.poupin@paysdelaloire.fr — 06 99 16 10 76
Agathe Hervo (Nantes Métropole) agathe.hervo@nantesmetropole.fr – 06 59 39 23 52
Préfecture de la région Pays de la Loire pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr – 02 40 41 20 91 / 92